

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER du PLATEAU

Lundi 11 décembre 2017
École Caroline Aigle

Présents : M. Mehdi BENTOUNSI, M. Claude BERTRAND, M. Patrick CABON, M. Michel CARRIER, Mme Maryvonne CLÉMENT-KLEIN, Mme Françoise DE SAINTE MARIE, M. Benoît DESCHAMPS, Mme Nicole DEMOUGIN, Mme Catherine DESCHATRETTE, M. Stéphane FEDIDA (Amicale Vivre ensemble à Camille Claudel), Mme Jeanne GUEGUEN M. Kevin GROSSEL, Mme Nicole HENRY, M. Patrice HOUDEBINE, Mme Martine JAYOT, M. Cyril KAZYMYRENKO, M. Michel LERMYTE, M. René LORDON, M. Jean-Charles MAURICE, M. Pierre-Luc METZGER, M. Fabrice MORIN, Mme Jeanne NAUDET, M. Guy PERRAGUIN, M. Bertrand PILETTE, M. David SOUMAT, M. Mickaël VIDEAU, Mme Sylvia WEPPE,

Excusés : M. José KLEIN, Mme Tiphaine SELLIER,

Élus :

M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire délégué à la démocratie locale, jeunesse et nouvelles technologies, quartiers du Plateau et de Lozère,

M. Jean-Pierre MADIKA, adjoint au maire délégué à la Sécurité, la Police municipale et l'Occupation du domaine public,

M. Dominique POULAIN, adjoint au maire délégué à l'Urbanisme durable,

M. Leonardo SFERRAZZA, adjoint au maire délégué à l'Espace public, la Voirie et au Cimetière,

M. Gilles CORDIER, conseiller municipal délégué à la Circulation et au Stationnement,

Mme Marie-Françoise POULAIN, conseillère municipale déléguée aux Nuisances sonores aériennes,

Services municipaux :

M. Pierre-Philippe LACROIX, Directeur général adjoint délégué à la Vie de la cité,

M. Marc CARPENTIER, Responsable du service Vie locale,

M. Sébastien MASSON, chargé de mission Démocratie participative,

Président de séance : Mme Catherine DESCHATRETTE,

Secrétaire de séance : M. Sébastien MASSON.

Introduction :

- Ouverture de la réunion par M. Guillaume CARISTAN, adjoint au maire chargé du quartier Le Plateau.
- Désignation / élection du (de la) président(e) de séance.

Mme DESCHATRETTE assure la présidence de séance.

- Validation du Compte rendu de la séance du 9 octobre 2017.

A la demande de M. CABON, un paragraphe sur une négociation entre des copropriétaires et l'ONF est retiré dans le point sur les circulations douces. Il ne concerne pas le conseil de quartier. Cette correction apportée, le compte-rendu est validé.

1. Points spéciaux – Actualités :

a) Information sur la ligne 18

M. CARISTAN informe le conseil de quartier de la proposition de la part de l'État d'un budget 2018 qui ne permet vraisemblablement pas d'assurer la réalisation des travaux de la ligne 18 dans le calendrier fixé. Les élus locaux siégeant au Conseil d'administration de la Société du Grand Paris ont rejeté ce budget. Cependant, l'Etat étant majoritaire au sein du conseil d'administration, le budget a tout de même été adopté.

Ce budget insuffisant génère des incertitudes chez les élus municipaux quant à la réelle volonté de l'État de réaliser ce projet. C'est pourquoi M. de LASTEYRIE a créé l'association « Les élus unis pour la ligne 18 » avec d'autres communes se trouvant dans une situation complexe sur la question des transports en commun. Les élus concernés ont procédé au blocage symbolique d'un chantier sur le Plateau pour faire connaître leur inquiétude. En effet, l'absence d'un nouveau métro remettrait en question beaucoup de projets d'infrastructures ainsi que la pérennité de ce qui est déjà construit sur le Plateau.

Des participants expriment avec insistance leur attente d'information sur les arbitrages du gouvernement et l'avancée du projet de la ligne 18. M. CARISTAN, qui partage cette attente légitime, est d'accord avec l'idée de demander à la Société du Grand Paris de venir informer les Palaisiens, largement impactés par le projet, notamment sur le tracé définitif de la ligne 18, une fois que les arbitrages auront été rendus.

b) Évolution du dispositif de Vidéo-protection.

M. MADIKA rappelle le retard de 18 mois pris dans le déploiement du dispositif de vidéo-protection notamment en raison de difficultés relatives au réseau nécessaire au passage de la fibre optique. Ineo Infracom travaille depuis début décembre et 5 caméras sont déjà posées, rue de la gare et autour de l'îlot 10. D'ici avril 2018, un total de 26 caméras sera déployé puis 9 seront installées d'avril à juin 2018 et enfin les 8 dernières sont prévues sur le budget 2019. Il y aura au final 43 caméras sur l'ensemble de la ville. Le système sera évolutif en fonction des besoins.

M. MADIKA explique que les sites choisis pour le déploiement sont les lieux sensibles connus pour concentrer des actes d'incivilité (gares, square des Champs Fréauts, abords du centre aquatique de la Vague...) ainsi que les entrées et sorties de ville.

Pour répondre à la demande de Mme GUEGUEN, M. MADIKA précise qu'une caméra est prévue dans le champ des escaliers de la rue du Mont et de la rue Anatole France. Les rondes de police sont revues dans ce secteur pour les nuits du vendredi et du samedi au cours desquelles les actes de vandalisme sont plus fréquents.

Sur la question du coût, une enveloppe de 1M€ est prévue ; le coût d'installation d'une caméra varie de 1 à 10 selon son site. Des subventions, à hauteur de 60%, dont celle du Fonds Interministériel pour la Prévention de la Délinquance (FIPD), seront versées à la Ville au fur et à mesure du déploiement. Concernant le visionnage des images captées qui seront conservées 15 jours, M. MADIKA informe qu'il sera effectué uniquement par des personnes habilitées. En dehors des horaires de travail de la police municipale, les images sont transmises pour visionnage à la police nationale.

c) Point sur la mise en place d'un nouveau dispositif de collecte des encombrants (REPORTÉ)

Actuellement, les modalités pratiques de la collecte des encombrants à la demande ne sont pas suffisamment définies pour sa mise en place (choix du prestataire, opération de communication...). Ce point est reporté à une réunion ultérieure du conseil de quartier.

d) Point sur la révision du Plan Local d'Urbanisme.

M. POULAIN rappelle que tous les éléments issus de la concertation ont contribué à la constitution d'un diagnostic. Le projet de Plan local d'urbanisme a été arrêté lors de la réunion du conseil municipal (CM) du 15 octobre 2017. Depuis, ce projet a été transmis aux différentes institutions publiques qui disposent de 3 mois pour apporter leurs appréciations et s'assurer de sa conformité. L'enquête publique aura lieu au cours du 1^{er} semestre 2018. Le commissaire enquêteur assurera des permanences.

M. CABON invite les participants à consigner dans le cahier de l'enquête publique les propositions faites pendant la phase de concertation antérieure au vote par le Conseil municipal.

M. CARISTAN rappelle qu'il avait été question lors de la réunion du 9 octobre du conseil de quartier, d'un nouveau cheminement piétonnier derrière la résidence Dénaïde, le long de la rigole : des riverains souhaitaient un décalage du trajet envisagé. M. CARISTAN annonce que l'étude est toujours en cours et que le souhait exprimé semble réalisable, un arbitrage sera rendu lorsque les résultats complets de l'étude seront disponibles.

Le sujet du PLU étant clos, M. CARISTAN, à la demande de la présidente de séance, présente une synthèse du forum annuel des conseils de quartier qui s'est tenu le 25 novembre 2017 au Centre social des Hautes Garennes. Il rappelle que ce forum est un temps fort de l'année, inscrit dans la charte des conseils de quartier. Il est destiné à faire le bilan de l'année écoulée, et c'est un temps d'échange entre les participants des différents quartiers pour identifier ce qu'il faudrait améliorer pour que les citoyens se sentent plus impliqués par ce qu'il se passe dans leur ville.

Mme DESCHATRETTE relate la partie atelier participatif du forum qui était pilotée par un intervenant de la société L'Adonnante avec des questions/réponses OUI ou NON sur boîtiers WIFI pour évaluer le fonctionnement des conseils de quartier depuis leur refonte en 2014. Avantages : le dépouillement se faisait en direct et alimentait les échanges et les réflexions. Inconvénients : les questions très ciblées concernaient peu ou pas celles et ceux venus juste pour découvrir les conseils de quartier. Il en est ressorti qu'une large majorité des participants au forum étaient favorables au maintien de l'ouverture des conseils de quartier à tous les habitants du quartier et à une présidence de séance ouverte à chaque réunion du conseil. Le traitement des questions diverses en conseil de quartier est à améliorer et aucun conseil n'a encore trouvé la solution idéale.

En début de forum, un film réalisé pendant la balade urbaine en centre ville a été projeté. Mme DESCHATRETTE propose qu'il soit projeté à la prochaine réunion du conseil du Plateau pour inciter à l'organisation d'une balade urbaine dans le quartier.

M. CABON s'est déjà proposé pour organiser une balade urbaine : il faudrait des volontaires pour le travail préliminaire qui consiste à déterminer le trajet.

Par ailleurs, M. CARISTAN informe que la municipalité a fait distribuer une plaquette de conseils de civilité dans le Quartier Camille Claudel (QCC).

2. Point sur les travaux des commissions

a) Commission Investissements inter-quartiers du 20/11/2017.

M. CARISTAN résume les échanges de cette réunion :

Après discussion des projets en conseil de quartier du Plateau (29 juin 2017), une présentation des projets en commission inter-quartiers (21 septembre 2017) a abouti à une sélection des propositions de projets pour l'année 2017. Le 20 novembre, les projets retenus pour 2017 ont été précisés et arbitrés en vue de leur finalisation (faisabilité, mise à l'étude, chiffrage...).

Les projets sont les suivants :

- Les Garennes : exposition de photographies réalisées par les élèves de l'école Tailhan en grand format qui sera itinérante dans la ville. Nécessité d'étudier les aspects de droits d'auteur et de droit à l'image.
- Lozère : poursuite du travail sur de nouvelles plaques patrimoniales.
- Plateau : réalisation d'une œuvre d'art dans l'esprit de l'artiste Camille Claudel. Ce travail nécessite une réflexion sur le choix des artistes, le lieu d'implantation, les matériaux employés, les ressources financières.
- Plateau : pose de jardinières de plantes aromatiques en libre service.

3. Questions diverses.

Des camions poids lourds ont circulé dans la rue Gabriel Dauphin pour la construction du nouveau gymnase. M. CARISTAN informe que les services techniques ont autorisé ces passages qui, sur un temps court, ne risquent pas d'endommager les infrastructures souterraines existantes.

M. MAURICE signale que des coupures d'électricité ont lieu dans le quartier de manière fréquente; il souhaite en connaître les raisons (certaines d'entre elles ont duré jusqu'à 2 heures).

A une question sur le devenir du radar, il est répondu qu'il est actuellement en « veille technique ».

Mme DE SAINTE MARIE fait part d'un état de malpropreté le long du terrain des jardins partagés. M. CARISTAN s'assurera du statut public ou privé de l'endroit en question. Elle fait également savoir que des sangliers errent sur le Plateau et sont revenus dans son jardin. M. MADIKA répond que le sujet est connu et qu'une réunion avec le lieutenant louvetier est programmée pour connaître les actions à mener.

M. KAZYMYRENKO pose la question du stationnement lié à la fréquentation de la future salle associative, le stationnement étant difficile dans le QCC. M. CARISTAN répond que cette salle sera gérée par le service Vie locale qui connaît les utilisateurs et qui saura leur adresser des recommandations pour le stationnement dans le secteur. M. CORDIER ajoute qu'il travaille avec les bailleurs du QCC pour que soit facilitée l'occupation des places en sous sol des résidences.

Mme NAUDET signale un problème de propreté de l'escalier de la rue du Mont et dans la rue Anatole France, et que les orties gênent l'utilisation de la rampe. M. SFERRAZZA répond qu'il est difficile de dresser des priorités d'entretien. En tout état de cause, il assure que cet escalier sera entretenu.

Une participante signale aussi que les feuilles de platanes le long des écoles n'ont pas été ramassées. M. SFERRAZZA répond que les agents sont très souvent mobilisés pour résoudre des problèmes de dépôts sauvages au point que certaines tâches d'entretien ordinaire, tel le ramassage des feuilles mortes, s'en trouvent retardées dans leur exécution.

Mme CLÉMENT-KLEIN fait remarquer que des rondins de soutien du talus Parc d'Ardenay/rue Anatole France, ont été détériorés et fragilisés par l'incendie d'un véhicule. M. SFERRAZZA assure que les services iront se rendre compte de ces dégâts.

M. KAZYMYRENKO propose d'étendre la desserte d'EDF sur le Plateau par le bus 91-08 jusqu'au QCC car cette ligne se trouve souvent sous-utilisée pour son trajet de retour vers la ZAC de Vélizy. M. CORDIER explique que le trajet de la ligne 91 08 n'a pas encore été étudié par les services de Palaiseau, et que pour proposer cette hypothèse, il se rapprochera du transporteur ALBATRANS.

Sur le même sujet des transports, un participant regrette que le RER B ne marque pas systématiquement un arrêt à Palaiseau. M. CORDIER répond que la logique de la RATP répond au nombre de clients utilisateurs pour assurer les arrêts. Par ailleurs, elle doit aussi tenir compte de la régulation des flux de trains. La demande d'arrêts supplémentaires est ainsi assez compliquée à obtenir.

M. BERTRAND renouvelle sa remarque à propos de la dangerosité de l'étroitesse des trottoirs de la rue Maurice Berteaux le long de la résidence du Parc d'Ardenay. Il y a plus de piétons, plus de voitures et la résidence du Parc d'Ardenay est désormais fermée. Il demande la mise en sécurité des trottoirs pour les piétons, notamment les enfants et les personnes âgées. Il présente une motion : « Nous habitants du quartier « Plateau », demandons la mise en sécurité, en particulier pour les enfants et les personnes âgées, des trottoirs de la rue Maurice Berteaux, le long de la résidence d'Ardenay ». M. CARISTAN répond que le sujet mérite une réflexion pour trouver une solution, et que ce sujet pourrait faire l'objet d'une visite de terrain.

Un participant regrette que les Palaisiens ne se trouvent pas dans le circuit informatif de l'EPAPS pour les travaux sur le Plateau alors que les habitants d'Orsay le sont par email. M. CORDIER répond qu'il fera suivre cette remarque auprès de l'EPAPS.

Un participant pose la question de la gestion de l'allée Lise Meitner. M. POULAIN répond que cette allée fait l'objet d'une servitude de passage public, et qu'elle ne pourra en aucun cas être fermée.

Mme CLÉMENT-KLEIN signale que la cour de l'école Joliot Curie est toujours éclairée toute la nuit, que le mur du gymnase est tagué, et pose la question de savoir si l'immeuble entre l'école maternelle Joliot Curie et l'école primaire est désaffecté (panneaux de bois sur les fenêtres). M. MADIKA répond que cet immeuble désaffecté est occupé par deux squatteurs. Il sera prochainement muré. M. SFERRAZZA ajoute que l'application Tell my city permet de signaler les tags pour un traitement très rapide (souvent dès le lendemain).

M. CABON demande des informations sur le devis de l'ONF pour l'ouverture d'un chemin entre l'éco-quartier et la forêt domaniale. M. CORDIER répond ne pas l'avoir reçu et qu'il va les relancer.

4. Proposition d'ordre du jour du prochain conseil de quartier (lundi 12 mars 2018, 20h, École Caroline Aigle).

Réflexion sur la préparation d'une balade urbaine.

Réflexion sur le projet d'une œuvre d'art dans le cadre du budget participatif des conseils de quartier

Point sur les travaux d'aménagements du quartier (salle associative, square, chemin le long de la rigole)

Compte-rendu de la réunion de la commission Dénomination des rues du 15 janvier 2018

Information sur le PLU (enquête publique)

Point sur la mise en place d'un dispositif de collecte des encombrants à la demande (si nouveautés)

Actualités concernant la ligne 18